

**Zeitschrift:** Energie extra  
**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie; Energie 2000  
**Band:** - (1998)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Exemple transfrontalier des Collectivités publiques  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-641469>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**SEMAINES D'ÉCONOMIES****Exemple transfrontalier des Collectivités publiques**

Les villes de Genève et d'Annemasse ont mené ensemble au printemps 1997 une action de lutte contre le gaspillage de l'électricité, qui prouve qu'en matière de collaboration entre collectivités publiques, les frontières tendent également à se faire oublier.

Entre la mi-mars et fin juin 1997, Valérie Cerdà, à la tête du Service de l'énergie de la Ville d'Annemasse et Olivier Ouzilou, ingénieur électricien au Service de l'énergie de la Ville de Genève, ont chacun coordonné la semaine d'économies d'énergie, organisée avec l'aide de matériel mis à disposition par Energie 2000. L'idée de base est la suivante: mener sur une semaine une opération d'économie d'électricité dans un bâtiment administratif en associant étroitement les usagers. On pourrait résumer cette action en deux dimensions:

- sensibiliser le personnel en lui apportant la preuve qu'économies d'énergie et confort sont compatibles;

- radiographier d'un point de vue énergétique, des bâtiments choisis, soit la mairie d'Annemasse et l'Hôtel-de-Ville de Genève, siège de ses services financiers entre autres.



L'Hôtel-de-Ville, devenu économie

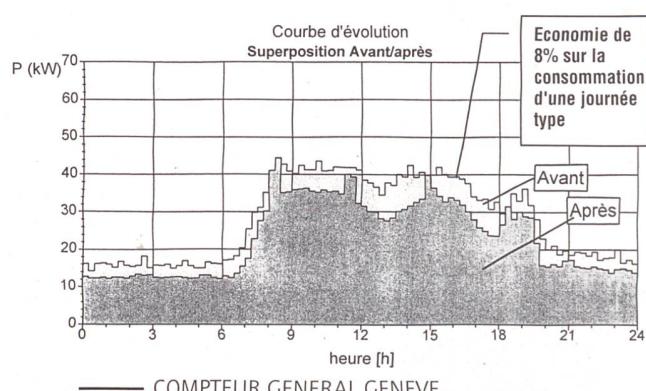
L'organisation d'une semaine d'économies d'énergie comprend notamment la pose d'appareils de mesure, un bilan des puissances et des analyses techniques. Les premières mesures sont analysées, puis le message de l'action est communiqué aux usagers qui participent à la semaine d'économies, les nouvelles mesures donnent des résultats «avant/après» qui permettront de tirer les conclusions.

**Résultats**

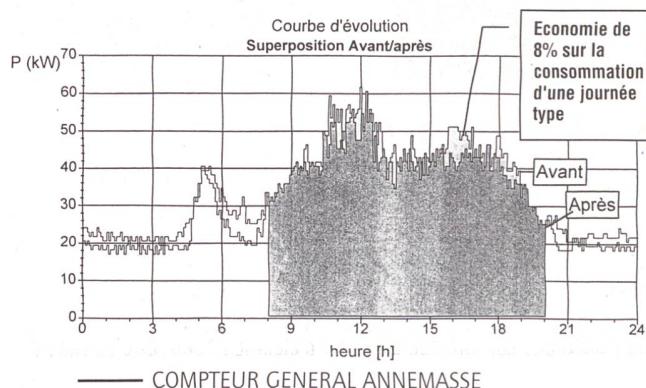
La facture d'énergie en 1996 (mazout, gaz, eau, électricité) représente pour la Ville de Genève près de 17,3 millions, dont 45% sont consacrés aux seuls achats d'électricité. A ce propos, le bâtiment choisi, l'Hôtel-de-Ville, consomme à lui seul pour environ Frs. 45 000.- d'électricité par année. Pas moins de 110 personnes s'y activent sur une surface électrifiée de 2 730 m<sup>2</sup>.

Pour la mairie d'Annemasse, sa facture annuelle d'électricité est de FF 180 000.- pour une surface électrifiée de 4 323 m<sup>2</sup>. Une centaine d'employés travaillent dans ces locaux. Mais, contrairement au bâtiment genevois uniquement consacré au tertiaire, la mairie d'Annemasse comporte deux appartements de fonction. En outre, une partie de l'éclairage public de la place, deux camions de marchands de frites et parfois un manège pour enfants sont reliés aux prises de la mairie.

Tout de suite après la tenue de la semaine des économies d'énergie, une troisième série de mesures a été effectuée dans les deux bâtiments. A Annemasse, l'action centrée uniquement sur les comportements a généré une économie d'environ 7%. Tandis qu'à Genève, l'économie



— COMPTEUR GENERAL GENEVE



— COMPTEUR GENERAL ANNEMASSE

globale est de 13% par rapport à la première mesure d'avril.

La consommation journalière moyenne n'a jamais été aussi basse, soit de 599 kWh par jour en juin 1997 pour 814 kWh en juin 1994.

En outre, une analyse réalisée sur les factures indique une diminution de 18%!

À l'opposé, la part comportementale est estimée à environ 8% et la part technique à 10%. Si ces résultats arrivent à être maintenus, la Ville de Genève gagnera environ 6 000 francs sur 1997, soit un gain d'environ 780 francs par mois. L'indice de consommation d'électricité était de 340 MJ/m<sup>2</sup>/an en 1996, en 1997, il devrait être de 290 MJ/m<sup>2</sup>/an.

**Conclusions**

Au-delà des économies financières et énergétiques

réalisées, cette première expérience commune a répondu aux objectifs.

Elle a permis la création d'un réseau de relations au sein même de l'administration de la Ville de Genève, principalement entre le Service de l'énergie et la Division des systèmes d'information.

Une gestion automatique de l'éclairage est d'ores et déjà à l'étude tandis que des mesures complémentaires seront prises.

De son côté, le Service de l'énergie d'Annemasse entend mettre à profit l'arrivée prochaine d'un nouveau contremaître au service de l'électricité afin d'agir sur le ruban de consommation de la mairie et d'augmenter le potentiel d'économie pouvant être apporté par des mesures techniques qui est d'environ 9% qu'il s'agira de trouver.